Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland

Rapport d'activité 2022

Réseau suisse des droits de l'enfant | c/o polsan AG, Effingerstrasse 2, 3011 Bern | PC 60-164555-2 | Tel. 031 508 36 14
info@netzwerk-kinderrechte.ch | www.netzwerk-kinderrechte.ch

Editorial

L'année 2022 aura été marquée par d'importantes ruptures historiques mondiales. L'agression guerrière brutale de l'Ukraine par la Russie a eu pour conséquence que de nombreuses femmes et enfants ont cherché refuge, entre autre en Suisse. En réaction à cela, la société civile, dont font partie nos membres, a produit un immense engagement. Cela implique aussi que de nombreuses questions en lien avec les droits de l'enfant ont été soulevées : hébergement des enfants chez des privés, scolarisation, mais aussi égalité de traitement de tous les enfants réfugiés, indépendamment de leur statut de séjour.

Heureusement, l'année 2022 a aussi amené son lot de bonnes nouvelles : durant la session parlementaire d'hiver, le Conseil des Etats a décidé, tout comme le Conseil national avant lui, d'ancrer dans la loi le droit à une éducation sans violence. Cette étape, qui aurait dû être franchie il y a bien longtemps, est le fruit de l'engagement de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach, de Protection de l'enfance Suisse et de beaucoup d'autres organisations de la société civile. La Suisse répond donc enfin à une des principales recommandations que lui a adressée le Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

En 2022, les recommandations adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant et leur mise en pratique par les cantons étaient au centre de l'activité du Réseau suisse des droits de l'enfant. En novembre 2022, le RSDE a publié une prise de position comportant dix revendications pour la mise en œuvre de ces recommandations.

La Conférence « Les droits de l'enfant dans le monde numérique » s'inscrivait aussi dans la réponse apportée par la Suisse à ces recommandations. L'événement visait à approfondir la réflexion autour des opportunités et défis du numérique pour le développement des enfants et des jeunes. Pour l'organisation de la conférence, le RSDE a eu la chance d'unir ses forces avec UNICEF Suisse et Liechtenstein qui fait partie des membres du réseau depuis cette année.

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a également profité de l'année 2022 pour poursuivre le développement conceptuel de certains projets et activités, dont le projet d'implication des enfants dans le processus de présentation des rapports sur la CDE.

Enfin j'aimerais adresser un grand merci aux membres du réseau pour leur engagement infatigable en faveur des droits de l'enfant, pour leur soutien au travail du réseau et pour leur expertise.

Valentina Darbellay
Présidente

Nos activités en 2022

Présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant

A la suite de la procédure d'examen de la Suisse par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU et de l'adoption des observations finales durant l'année précédente, l'année 2022 était placée entièrement sous le signe du suivi de ces recommandations. Les activités annuelles de l'association ont débuté par l'invitation à l'Assemblée générale en mars 2022. A cette occasion, le Réseau suisse des droits de l'enfant s'est penché de manière approfondie sur la mise en œuvre des recommandations adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant. Parmi les acteurs qui ont pris part à l'échange il y avait des représentants-es de l'Office fédéral des assurances sociales et du Secrétariat général de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS).

Prise de position : 10 revendications du Réseau suisse des droits de l'enfant en lien avec les recommandations adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Environ une année après l'adoption des observations finales et à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant, le 20 novembre, le Réseau suisse des droits de l'enfant a publié une prise de position articulée autour de 10 revendications pour la mise en œuvre des recommandations adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant. Il s'agit notamment de développer une politique et une stratégie nationale des droits de l'enfant, de combler les lacunes au niveau des données sur la situation de vie des enfants et des jeunes en Suisse, de lutter contre la pauvreté des enfants et de les protéger face à la violence. La Suisse doit impérativement redoubler d'efforts en matière de protection des droits des enfants qui vivent dans des conditions défavorisées.

Les droits de l'enfant dans le cadre de l'examen général des droits humains en Suisse

En tant que membre du noyau dur de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, le Réseau suisse des droits de l'enfant s'est impliqué, au printemps 2022, dans l'élaboration du rapport des ONG dans le cadre de l'Examen périodique universel de la Suisse par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (EPU). Le RSDE a en particulier apporté la perspective des droits de l'enfant dans ce processus. Le rapport a été publié en septembre 2022. Il a révélé de nombreuses lacunes en termes de protection des droits humains en Suisse. Parmi les recommandations qu'il contient, beaucoup de sujets touchent aux droits de l'enfant. L'examen de la Suisse par le Conseil des droits de l'homme a lieu en janvier 2023.

Discussion en ligne au sujet des observations finales adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant

Le 18 novembre 2022, le Réseau suisse des droits de l'enfant figurait parmi les invités d'une table-ronde en ligne organisée par le Centre suisse de compétence pour les droits humains au sujet des Concluding Observations du Comité des droits de l'enfant. La discussion a permis de se pencher sur les possibilités et opportunités qu'offre le processus de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant.

Réseau

Assemblée générale

Le 24 mars 2022, le Réseau suisse des droits de l'enfant a invité ses membres à l'Assemblée générale à l'Hôtel Kreuz à Berne. Après la partie statutaire en matinée, l'après-midi était consacrée à un échange entre les membres et des représentants-es de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS et du Secrétariat général de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS. Les discussions se sont concentrées principalement sur les mesures prévues par l'OFAS pour la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant, ainsi que les enjeux liés aux enfants réfugiés venus d'Ukraine.

Réseau externe et partenariats

Le Réseau suisse des droits de l'enfant est impliqué dans les coalitions d'ONG suivantes où il représente les questions liées aux droits de l'enfant :

- Membre du noyau dur de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Membre de la Coalition Education ONG
- Membre de Child Rights Connect, la faîtière des organisations dans le domaine des droits de l'enfant
- Echanges réguliers avec les réseaux des droits de l'enfant en Allemagne et en Autriche

Surveillance de la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse

En 2022, le RSDE a poursuivi sa collecte continue d'informations sur l'actualité liée à la politique des droits de l'enfant au niveau fédéral, en particulier en lien avec l'Assemblée fédérale, la jurisprudence du Tribunal fédéral et les médias. Il a communiqué ces informations sous forme de flux d'actualité par le biais de son site web et sa newsletter.

Les sessions parlementaires ont été couvertes et les thématiques liées aux droits de l'enfant rassemblées avant et après chaque session. Les membres du réseau ont en outre été informés sur les actualités dans le domaine des droits de l'enfant par le biais du monitoring mensuel des médias et des décisions du Tribunal fédéral.

Information et sensibilisation

Conférence « Les droits de l'enfant dans le monde numérique »

La conférence « Les droits de l'enfant dans le monde numérique » a offert l'occasion de s'interroger en profondeur sur les opportunités et les défis liés aux réalités numériques pour le développement des enfants et des jeunes en Suisse et au Liechtenstein.

Organisée en collaboration avec UNICEF Suisse et Liechtenstein, la conférence s'est déroulée le 13 septembre 2022 à la Eventfabrik à Berne.

Environ 150 personnes y ont pris part et ont profité des offres de réseautage. Les débats ont rassemblé des professionnels-les des milieux de la recherche et de la pratique, experts-es des questions des droits de l'enfant dans l'univers numérique. Une « place du marché » a en outre permis aux communes, villes et organisations de la société civile de présenter une multitude d'initiatives et d'offres conçues pour les enfants et les jeunes et destinées à faire respecter les droits de l'enfant dans l'espace numérique comme ailleurs.

Site internet et newsletter

Dans la rubrique actualités de son site internet, le Réseau suisse des droits de l'enfant publie régulièrement des informations sur les questions liées aux droits de l'enfant traitées au niveau de la Confédération. Au cours de l'année 2022, le RSDE a publié **40** articles en allemand et français, ainsi que **5** newsletters en deux langues. Le nombre d'abonnés à la newsletter s'élève à **561**, issus notamment des ONG, de l'administration et du monde scientfique. La newsletter contient des actualités politiques, mais aussi des informations de fond provenant des sciences et de la pratique.

Réseaux sociaux

Le Réseau suisse des droits de l'enfant renforce sa présence sur les réseaux sociaux en communiquant au sujet des droits de l'enfant sur Twitter et LinkedIn.

Présentations et contributions dans des revues spécialisées

- Intervention sur le sujet des droits de l'enfant lors d'une rencontre de réseau autour des droits de l'enfant dans le canton de Bâle-campagne en présence de représentants-es des services, de la chancellerie du canton et des tribunaux, le 14 novembre 2022.
- Interview dans la revue spécialisée *Netz* de l'organisation PACH Enfants placés et adoptés Suisse. Edition 3/2022.
- Contribution dans la revue spécialisée *Initiale F* de la Fondation Officielle de la Jeunesse, Genève, édition no. 27, décembre 2022.

Politique

Education sans violence

Ensemble avec Protection de l'enfance Suisse et Alliance Enfance, le Réseau suisse des droits de l'enfant a pris position sur la motion de Christine Bulliard-Marbach « Inscrire l'éducation sans violence dans le CC ». En décembre 2022, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur de la motion, tout comme le Conseil national qui l'avait acceptée en septembre 2021 déjà. Avec l'acceptation de cette motion, un pas important est franchi dans la direction d'une meilleure protection des enfants face à la violence.

La pauvreté n'est pas un crime

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a également pris position, ensemble avec Protection de l'enfance Suisse, sur l'initiative parlementaire Marti « La pauvreté n'est pas un crime ». L'initiative demande que les personnes d'origine étrangère qui habitent depuis dix ans en Suisse et qui doivent recourir à l'aide sociale, ne puissent plus être renvoyées. Elle contribue à garantir le droit à la sécurité sociale aussi aux enfants qui ont des parents d'origine étrangère.

Loi fédérale sur les produits du tabac et les cigarettes électroniques

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a pris part à la procédure de consultation sur la révision partielle de la loi fédérale sur les produits du tabac et les cigarettes électroniques. L'article 24 de la Convention des droits de l'enfant garantit aux enfants le droit de jouir du meilleur état de santé possible. Il en découle aussi l'obligation de protéger les enfants face aux substances nocives comme les produits du tabac. C'est pourquoi le Réseau suisse des droits de l'enfant salue la révision partielle prévue de la loi sur les produits du tabac, dont l'objectif est de réglementer plus strictement la publicité et la vente des produits du tabac. En même temps, le Réseau suisse des droits de l'enfant regrette l'absence de mesures plus fortes pour promouvoir la santé des enfants et des jeunes comme demandées par l'initiative populaire « Enfants sans tabac ».

Droit de vote actif dès 16 ans

En s'appuyant sur l'art. 12 de la Convention des droits de l'enfant, le Réseau suisse des droits de l'enfant est favorable à l'abaissement de l'âge limite pour le droit de vote à 16 ans et s'est positionné par rapport à l'initiative Arslan « Donner la parole aux jeunes. Le droit de vote dès 16 ans est un premier pas dans la vie politique active ». Le Comité des droits de l'enfant souligne que le droit des enfants à la participation, inscrit à l'article 12 de la Convention des droits de l'enfant, ne se limite pas uniquement aux procédures judiciaires et administratives, mais qu'il concerne aussi les processus publics de formation de l'opinion et de prise de décision, lorsque ceux-ci concernent les réalités vécues par les enfants et les jeunes.

Nouveaux membres

A la fin de l'année 2022, le Réseau suisse des droits de l'enfant était formé de 59 organisations membres. Les nouvelles affiliations intervenues pendant l'année sont les suivantes :

- Association InterAction Schweiz/Suisse
- UNICEF Suisse et Liechtenstein (nouveau en tant que membre à part entière)

Avec l'adhésion de ces nouvelles organisations, le Réseau suisse des droits de l'enfant renforce encore son rôle d'acteur central au niveau de la société civile dans le processus de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant et en tant que centre de compétence pour les droits de l'enfant. Nous nous réjouissons beaucoup d'accueillir ces nouveaux membres et de coopérer à l'avenir.

Comité

Présidence
Valentina Darbellay (Faîtière terre des hommes Schweiz – Suisse)

Vice-présidence
Niklaus Bieri (Fondation Protection de l'enfance Suisse)

Membres
Nadine Aebischer (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse)
Simone Hilber (Fondation Village d'enfants Pestalozzi)
Nina Hössli (Save the Children Suisse)
Karin Meierhofer (PACH Enfants placés et adoptés Suisse)

Secrétariat

Le secrétariat du Réseau suisse des droits de l'enfant est assuré sur mandat par polsan ag. Les personnes suivantes sont actives au secrétariat :

- Rahel Wartenweiler (responsable du secrétariat)
- Dina Wyler (monitoring politique)
- Manuela Schuler (administration et comptabilité)

Finances

Le travail du RSDE bénéficie du soutien financier du crédit de la Confédération en faveur du renforcement de la protection de l'enfance et de la promotion des droits de l'enfant. Les cotisations des organisations membres représentent également une source importante de financement pour les activités du réseau. L'exercice comptable annuel 2022 du Réseau suisse des droits de l'enfant présente un bénéfice de CHF 36'686.36. Le capital de l'association du RSDE atteint, au 31.12.2022, CHF 182.53.

Remerciements

Le Réseau suisse des droits de l'enfant adresse ses chaleureux remerciements à l'Office fédéral des assurances sociales, ainsi qu'à toutes ses organisations membres, pour leur précieux travail, leur soutien financier et pour la collaboration agréable.